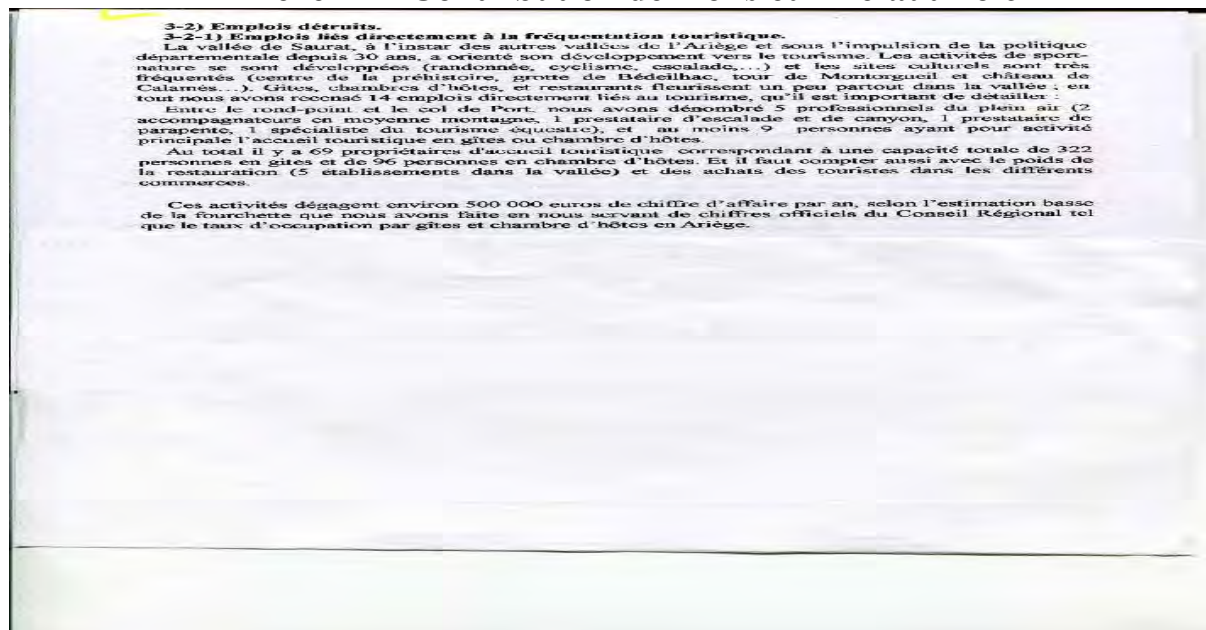


Annexe 11 – Contribution de monsieur Defaut Loïc



Annexe 12 – Contribution de monsieur Loizance Maël

(cette contribution figure aussi aux fiches 20, 21 et 22)

Je suis propriétaire depuis 2007 d'une ancienne école sur la commune de Saurat que j'ai rénovée pour vivre avec ma famille.

J'ai vécu mes 20 premières années dans une vallée voisine, puis 10 ans en région PACA. Je suis revenu vivre en Ariège il y a maintenant plus de 12 ans.

C'est une qualité de vie, que je suis venu retrouver ici, avant tout. Et comme d'autres avant moi, j'ai dû créer mon emploi pour pouvoir rester.

Aujourd'hui, je suis installé à mon compte en tant que moniteur escalade et canyoning. J'effectue la grande majorité de mes prestations entre vallée du Saurat et du Vicdessos.

Mon épouse est également installée en entreprise individuelle, ses activités: Location de matériel de canyoning, escalade et randonnée.

Nous effectuons également toute au long de l'année des chantiers de travaux sur corde. Nous intervenons souvent à ce titre auprès d'E.D.F. pour des installations Hydroélectriques en montagne.

Nous louons un local à la pisciculture de la Courbière, commune de Surba. Nous y accueillons nos clients pour des prestations d'escalade et de canyoning, ainsi que pour la location de matériel. Le choix de ce lieu fut déterminé par l'ambiance agréable et le cadre offert par sa vue sur le Calamès et le Sédour.

Le site d'escalade de Calamès est un des sites que je fréquente le plus, tant dans ma pratique personnelle, que professionnelle de l'escalade.

Nous venons également de nous porter acquéreurs d'un ancien hôtel en vue de le transformer en Gîte, dans le village de Saurat. Un investissement très lourd pour nous.

En relation avec de nombreux partenaires acteurs du tourisme en Ariège, nous sommes convaincus que l'atout principal de l'Ariège et plus généralement des Pyrénées est un cadre préservé, sauvage, offrant des paysages peu touchés par l'industrie et l'urbanisme. En l'occurrence, les principaux pôles industriels qui par le passé furent pourvoyeurs d'emploi en Ariège ont peu à peu décliné.

Très nombreux ici sont ceux qui se sont tournés vers le tourisme en tant que ressource . C'est d'autant plus logique que ce que l'on vend (un cadre préservé), c'est ce que l'on est venu chercher en venant vivre en Ariège.

Ainsi, pour la très grande majorité des habitants des communes avoisinant Bedeilhac, le projet de réouverture de la carrière de Bedeilhac met à mal tout un projet de vie:

Le choix de vivre éloigné du grand axe N20 pour vivre dans un cadre plus nature perd tout son sens.

Accueillir des touristes à proximité d'une carrière d'ampleur n'a pas beaucoup de sens non plus.

Annexe 13 – Contribution de Diemert Pascale

Incidences sur l'économie locale



vue depuis « les chalets », hébergements touristiques et restaurant

Depuis quelques années, le nombre d'hébergements touristiques s'est développé dans la vallée et pourrait encore augmenter car la demande est forte. La vallée bénéficie d'atouts exceptionnels, cadre de vie, paysages naturels préservés, tranquillité, sites archéologiques, d'escalade et de randonnée..., tout en étant très proche des grands axes de circulation, ferroviaires et routiers.

Ces atouts ont attiré un nombre important d'habitants permanents, ce qui a permis la valorisation du foncier.

C'est mon cas. Venant de Paris, j'ai choisi l'Ariège et cette vallée en particulier pour son calme et sa beauté. J'y ai restauré une ancienne ferme et ouvert un gîte pendant 5 ans. Je voulais reprendre cette activité et je comptais investir pour y apporter des améliorations. Si la carrière ouvrait, il est évident que je ne réouvrierais pas mon gîte mais que je chercherais à partir de l'Ariège.

Malheureusement, ma maison connaîtra une forte dévalorisation comme le confirme l'estimation effectuée par l'agence Vilotte Immobilier.

Il me semble évident que mon cas n'est pas isolé et que l'ouverture de la carrière aura des incidences très négatives sur les emplois touristiques et de manière générale sur la perception de notre région par les touristes et tous les habitants potentiels.

1. Fiche 20 – Intérêt économique - L'impact sur les sports de plein air (escalade surtout, mais aussi la randonnée, le cyclotourisme et la spéléologie)

Les observations du public :

Ce sera la fin des activités sportives comme l'escalade sur le Calamès ou le cyclisme sur une route qui deviendra très dangereuse ;

Je suis un pratiquant assidu de la randonnée et de l'escalade. A ce titre, je tiens à défendre le site du Calamès ;

L'exploitation va créer des perturbations sur le parking pour les grimpeurs du Calamès ;

Le rocher de la falaise dite de Calamès réclame déjà un peu de prudence ; il n'est pas rare que quelques pierres dégringolent. Franchement, je crains fort que ce site doive fermer si la carrière est réouverte ;

Le site d'escalade de Bédeilhac est répertorié sur le blog de la Fédération Française de Montagne et classé quatre étoiles ; il est de ce fait, l'un des trois sites d'escalade en Ariège, avec le saut de l'ours à Niaux et la Dent d'Orlu à Orлу, à être reconnu comme d'intérêt national ;

Je croise sur le chemin du Calamés qui conduit aux voies d'escalade des étrangers comme ils disent ici !! non des amoureux de l'escalade qui viennent de loin (Espagne, Belgique...) et des personnes des régions voisines !!

Pour dire que ce lieu est un lieu de prédilection des amoureux de la falaise, avec un rocher école ouvert dans les années 70 ! un lieu mythique de l'escalade, un lieu de grimpe en pleine nature exposé au sud !! un vrai paradis pour le grimpeur, car l'escalade y est possible toute l'année !! et surtout dans un cadre naturel comme on rêve d'y vivre sa passion !! Alors pour ces raisons je me vois mal aller pratiquer mon amour pour cette discipline dans la peur de risquer de recevoir des cailloux dans les voies du à des tirs de mines de l'autre côté du caillou !! le bruit, la pollution, les engins cela à du mal à ce confondre dans la nature !! car ici les bruits d'oiseaux, les bruits de carabine en saison de chasse ou des feuilles qui vous craquent sous les pieds sont ceux que j'aime entendre quand je foule les sentiers menant à la falaise !

l'activité des dizaines voire des centaines d'emplois que le secteur du tourisme engendre (restaurateurs, commerçants, Brevet d'Etat d'escalade...). Il faut savoir que la falaise du Calamès est le site d'escalade le plus fréquenté par tous les clubs de la région et plus (réputation nationale) chaque week-end se sont des dizaines de grimpeurs qui débarquent sur Bédeilhac pour assouvir leur passion. Ces mêmes grimpeurs contribuent à faire fonctionner l'économie locale (hébergement en gîtes ruraux et camping, commerce d'alimentation, restauration...). Les dépenses de ces pratiquants tout au long de l'année génèrent bien plus d'emploi que les quelques postes qui pourraient se créer.

Didac Rodriguez ; Saint-Ignan Majorie ; Ortega Fabrice ; De Robert Olivier ; Fuentes Marc ; Barrau Cédric ; Lafitte Fabienne ; Lhez Christophe ; Géraud Régine ; Nadal Jean (Pyrénévasion) ; Varet Camille ; Noël Yves et Sophie ; Mr et Mme Demeaux ; Alfert François ; Jorio Jad ; Meffray Guillaume ; Zehnelé Charlie ; Zehnelé Ulysse ; Militon Julien ; Vissac Phipippe ; Garinet Jean-Yves ; Pocchiolo Jean (Propriétaire de gîtes) ; Ginestet Robert ; Montesinos Jean-Pierre ; Glorialanza Paquerette ; Teychené Georges ; Bouisset Sabine ; Finances Jean-François ; Haioun Caroline ; Miller Sandra ; Thivel Rémy, guide ; Rousseau Philippe ; Chiamiento Corinne ; Manchado Thierry ; Bauer Emmanuelle, Laurent et Louis ; Arnarez-Le Bonheur Florian ; Icher Clément ; Bourrieres Jérôme ; Camille L. ; Piquemal Mathieu ; Laubie Bernard ; Sicre Baptiste, guide de haute montagne ; Trespeuch Maud ; Périssé Pierre, accompagnateur de montagne ; Trotzier Frédéric ; Farret Cédric, grimpeur ; Roine Pascal ; Morcrette Patrick ; Gressier Franck ; Truchi Colette ; Ginestet Christian ; André Antoine, Président du club "Montagne de Luzenac" ; Boumier Christiane et Michel ; Vissac Françoise ; Nicolas Clémence ; Pacault-Cochet Martine et Patrice ; Monsieur YAU, Cyclotouriste – Membre du comité directeur de la FFCT – Médecin de prévention ; Mr et Mme Bertos ; Pouget Catherine et Jean-Marie ; Laborde Marina ; Diguglielmo Pasquale ; Schulte Léonie ; Bedu Floriane ; Mr Wijnen ; Truchi Frédéric ; Douziech Guy ; Frayssinet Guy ; Pineau Martine ; Chourreu Pierre ; Chauvet Claude ; Amilhat Jean ; Niel Jean-Marc ; Peyre Julien ; Chatain Andrée ; Deffarge Franck ; Pires Simon ; Duplessis Delphine ; Gallot Lavallée Brigitte ; Mioni Charles ; Peuvrfel Frédéric ; Bonneil Philippe ; Leman Pierre, Stéphanie, Nicolas et Mattéo ; Andrieux Chrystel ; Caralp Louis ; Rancurel Philippe et Léa ; Michel Ophélie ; Bravo Raymonde ; Varet Camille ; Lopez Isabelle ; Puigserver F. ; Schulte Léonie ;

Contributions de :

Vissac Marie – Annexe 1

Mouyon Philippe – Annexe 2

Thomas Sébastien – Annexe 3

Degouge Stéphane – Annexe 4

Club Alpin Français de Toulouse – Annexe 5

Lagrange Bertrand – Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon – Annexe 6

Club Alpin Français des Montagnard Ariégeois – Annexe 7

Bureau des guides Ariège Pyrénées – Annexe 8

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – Comité régional Midi-Pyrénées – Annexe 9

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – Comité départemental Ariège – Annexe 10

Club Alpin Français – Comité régional Midi-Pyrénées – Annexe 11

Geay Gauthier, Président du club d'escalade de Tarascon – Annexe 12

Loizance Maël – Annexe 13

Les gardiens du Calamès – Pages 148 à 163 -

Synthèse du commissaire enquêteur :

118 observations sur ce thème dont seulement deux formulées par des personnes favorable au projet.

102 observations et 14 contributions portées par **des personnes ou associations opposées au projet de réouverture de la carrière.**

Toute la communauté des sports de montagne et ses instances représentatives

- ³⁵₁₇ Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – Comité régional Midi-Pyrénées
- ³⁵₁₇ Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – Comité départemental Ariège
- ³⁵₁₇ Club Alpin Français – Comité régional Midi-Pyrénées
- ³⁵₁₇ Club Alpin Français de Toulouse
- ³⁵₁₇ Club Alpin Français – Comité régional Midi-Pyrénées
- ³⁵₁₇ Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon
- ³⁵₁₇ Bureau des guides Ariège Pyrénées
- ³⁵₁₇ Club d'escalade de Tarascon
- ³⁵₁₇ Comité Départemental de Spéléologie de l'Ariège
- ³⁵₁₇ Club Montagne de Luzenac

se sont mobilisés contre le projet. Les sports de plein air s'estimant impactés sont l'escalade, le cyclotourisme, la randonnée pédestre et la spéléologie. Tous sont très pratiqués dans cette vallée. Sont évoqués :

Le danger pour la pratique de l'escalade et la détérioration du cadre dans lequel ils exercent leur passion.

Du fait des déflagration des explosions à la dynamite, la roche risque de devenir friable et instable et générer des accidents ; il n'est déjà pas rare que quelques pierres dégringolent, des blocs pourraient être déstabilisés par les travaux de la carrière ;

Dans sa contribution, monsieur Thomas, guide de haute montagne, décrit l'activité du site, estimée entre 10 à 15 000 journées grimpeurs/an et conteste l'analyse du cabinet ECTARE qui dit que l'extraction (même lors des tirs de mines) ne générera aucune vibration susceptible de gêner la pratique de l'escalade, ni de mettre en péril la stabilité du rocher. Il s'appuie pour ce dire sur une étude réalisée à la demande de l'exploitant qui met en évidence des risques limités à la zone d'exploitation elle-même. Monsieur Thomas s'attache à démonter cet argumentaire en calculant la très faible distance entre le point culminant de l'exploitation et la falaise d'escalade (264 mètres), puis en décrivant la structure de cette falaise fortement marquée par l'érosion, parsemée de roches fissurées et instables. Les nombreux tirs de mines fragiliseront cette falaise mettant en question la sécurité des usagers du site surexposés au risque de chute de pierres.

Les falaises du Calamès sont un site d'escalade majeur. Récemment un étude nationale a montré que le site du Calamès est classé dans le top 5 des 100 sites les plus pratiqués en France. Les nuisances occasionnées entraîneraient une perte de qualité et une désaffection pour ce site.

Espagnols et britanniques fréquentent ce site souvent en raison de la présence dans cette vallée du tour-opérateur Marmot. Les britanniques apprécient tellement ce site d'escalade qu'ils ont réalisé un topo-guide qui fait référence.

Les nuisances sur la pratique de la randonnée avec deux familles d'observations :

L'ensemble des entiers de randonnée de la soulane sera visuellement impacté par l'exploitation de la carrière.

Le sentier Tour des 3 seigneurs qui contourne le Calamès sera exposé aux chutes de pierres.

Des risques pour les cyclotouristes :

La route du col de port est un itinéraire emblématique pour les cyclotouristes. L'augmentation du nombre de poids lourds circulant sur cette route, les mettra en danger.

Ils évoquent aussi ce qu'apporte leur présence à l'économie locale et donc l'impact économique négatif de la disparition de ce lieu d'exercice de leur sport. Deux exemples :

Habitants de la région toulousaine, lors de chacun de nos déplacements sur le site, nous fréquentons les bars et restaurant et même la grande surface de Tarascon où il est plus agréable de faire les courses qu'à Toulouse ;

De nombreuses sorties en WE et en semaine y sont organisées, ainsi que plusieurs stages annuels (y compris avec des participants étrangers) et ce à toute période de l'année, pour l'escalade et la randonnée.

Pour ex, 3 stages par an avec 14 jours* 30 participants font soit 420 nuitées et .

Ces séjours sont ainsi l'occasion de faire travailler les hébergements touristiques du secteur (gîtes de groupes à Auzat, Les Cabannes) et les commerces inhérents (supermarchés sur Tarascon par exemple).

La qualité et la diversité de ce site, avec des secteurs d'initiation, des grandes voies, la possibilité pour nos adhérents de s'entraîner à la pratique de progression en terrain d'aventure, ainsi que sa tranquillité le rendent incontournable pour nous permettre d'organiser des stages et sorties en Haute Ariège.

Plusieurs témoignages de professionnels et de familles de professionnels de la montagne qui craignent pour leur activité.

2 observations formulées par **des personnes favorables** à la réouverture de la carrière, résumées sous cette phrase : Je randonne et les carrières ne me gênent pas,

Annexe 1 – Contribution de Madame Vissac Marie

Adeptes de l'escalade en milieu naturel et fréquentant régulièrement le site de Calames, situé sur la commune de Bédeilhac, je m'oppose fermement au projet de la réouverture de la carrière Denjean.

Cette carrière serait un désastre pour l'environnement, la Nature et les activités de montagne et d'escalade dans la région si elle reprend de l'activité comme décidé par la Maire (sans jamais n'avoir demandé leur avis aux habitants) !

Parmi tant d'autres grimpeurs passionnés, nous venons souvent avec notre club de Plaisance-du-Touch (31), pratiquer notre sport, l'escalade, sur les voies du Calames que nous affectionnons particulièrement pour son calme, la qualité du site, malgré des « marches d'approche » parfois longues difficiles et abruptes. Nous prenons le plus grand soin pour ne pas laisser les traces de notre passage, nous repartons bien sûr avec nos poubelles et détritiques et essayons à notre échelle de laisser le site intact pour que « les autres », ceux qui viendront après nous puissent eux aussi profiter de la même beauté du site dans cette vallée sauvage loin du bruit des moteurs et des nuisances des villes ou des usines.

Quel sera notre plaisir de continuer à venir grimper dans le coin, avec des 10e de camions envoyant des nuages de poussière, voir ces monstres de fer défigurer la montagne, subir le bruit des tractopelles qui creusent sans cesse ?

N'oublions surtout pas le danger que va représenter pour les grimpeurs, l'érosion de la roche du fait des déflagrations des explosions à la dynamite. La roche risque de devenir friable, instable et générer des accidents à plus ou moins long terme. Faudra-t-il qu'il y ait des accidents corporels humains pour que les autorités réagissent ?

Annexe 2 – Contribution de Monsieur Mouyon Philippe

Je vous écris pour protester contre le projet de réouverture de la carrière de Bédeilhac. J'habite en banlieue Toulousaine, à Auzerville-Tolosane, mais je me rends très régulièrement à Bédeilhac car cette commune propose à moins d'heure de Toulouse un environnement de détente exceptionnel. J'y pratique très régulièrement la randonnée et surtout l'escalade sur les falaises équipées à cet effet. Outre les nuisances sonores et respiratoires que provoquerait la réouverture de la carrière, je me pose aussi la question de la dangerosité du site d'escalade dont les blocs pourraient être déstabilisés par les travaux de carrière. Le rocher de la falaise dite de Calamès réclame déjà un peu de prudence; il n'est pas rare que quelques pierres dégringoles. Franchement je crains fortement que ce site doive fermer si la carrière est réouverte. Je suis bien conscient que la pratique de l'escalade n'est qu'une activité de loisir. Néanmoins elle participe à l'économie du village, car les séances de grimpe se terminent régulièrement au bar-restaurant du village. Et comme mes déplacements à Bédéhiac me conduisent à proximité de Tarascon, je fais régulièrement mes courses au petit super U à l'entrée du bourg, qui est bien plus calme que nos magasins toujours bondés de notre banlieue Toulousaine. Evidemment il existe d'autres sites d'escalade. Mais ils sont plus loin, ou en haute montagne, ou inadaptés à l'apprentissage. Celui de Bédéhiac est remarquable par sa facilité d'accès (même depuis Toulouse), par la richesse des escalades qu'il propose (on y emmène des enfants, des débutants, et les grimpeurs expérimentés se font aussi plaisir). Ne nous supprimer pas une chose si rare!

Annexe 3_ Contribution de Thomas Sébastien Guide de Haute Montagne

Annexe 12

ANALYSE DU RISQUE INDUIT PAR L'EXPLOITATION DENJEAN SUR LES ACTIVITES DE SPORT NATURE DEVELOPPEES SUR LE VERSANT SUD DU CALAMES

La principale caractéristique du territoire Ariégeois est la qualité reconnue d'un milieu naturel préservé, capable d'agir comme une plus value, tant en termes de qualité de vie que d'activité touristique.

1- Escalade

1.a. Descriptif de l'activité escalade dans le Calamès

Les falaises d'escalade de Calamès constituent un grand site Ariégeois et Pyrénéen. En effet, il est l'un des seuls des Pyrénées Françaises à pouvoir offrir plus de 220 voies très diversifiées :

- De niveaux diversifiés (du 3C – 1^{ère} cotation de difficulté- au 8C –niveau expert).
- De longueurs diversifiées (de 10 à 250 mètres de hauteur)
- D'équipements diversifiés (voies aseptisées – c'est à dire entièrement et de manière permanente équipées - d'autres en terrain d'aventures).



PHOTO issue du site du Club Alpin Français, Ariège (09)

L'exposition SUD alliée à la faible altitude font de ce site un atout majeur pour la pratique de l'escalade, que l'on peut de fait pratiquer sur l'ensemble de l'année (et même par jour de pluie dans certains secteurs).

Le public est international. Il n'est ainsi pas rare de rencontrer sur ce site des Anglais, des Autrichiens, des Espagnols, des Belges, des Allemands, voire même des Argentins et des Américains !

La grande majorité des grimpeurs viennent de l'agglomération toulousaine, située à une heure de route.

En 2004, une étude faite par l'A.D.O.C. (Assistance Développement Organisation Conseil) dressait un état des lieux de la fréquentation des sites Ariégeois.

Cette étude estimait la fréquentation des sites ariégeois à 15.000 journées grimpeurs par an. Elle précisait qu'après investissement, cette fréquentation pourrait doubler en 5 ans.

(Source : Etude ADOC 2004 – ANNEXE)

A ce jour, et dans la mesure où le site de Calamès est le plus fréquenté en Ariège, on peut raisonnablement retenir, 10 ans après cette étude, que les falaises du Calamès occupent entre 10.000 et 15.000 journée grimpeurs par an.

1.b. Analyse du risque

La Société DENJEAN ARIEE GRANULATS indique dans son dossier que : « *Le site d'escalade du Calamès est disposé sur le versant opposé au projet d'extension de la carrière, ainsi aucune covisibilité directe ou indirecte entre les deux sites n'est possible.* » (page 290).

Cette lapalissade ainsi exprimée, on relève dans la suite de l'argumentaire : « *Par ailleurs l'extraction ne générera (même lors des tirs de mine) aucune vibration susceptible de gêner la pratique de l'escalade, ni de mettre en péril la stabilité du rocher (comme en témoigne l'étude de stabilité réalisée à la demande de l'exploitant qui met en évidence des risques limités à la zone d'exploitation en elle-même.* ».

Pour ce qui est des dangers liés aux tirs de mine et de l'étude de stabilité, la situation est loin d'être aussi évidente que celle ainsi décrite.

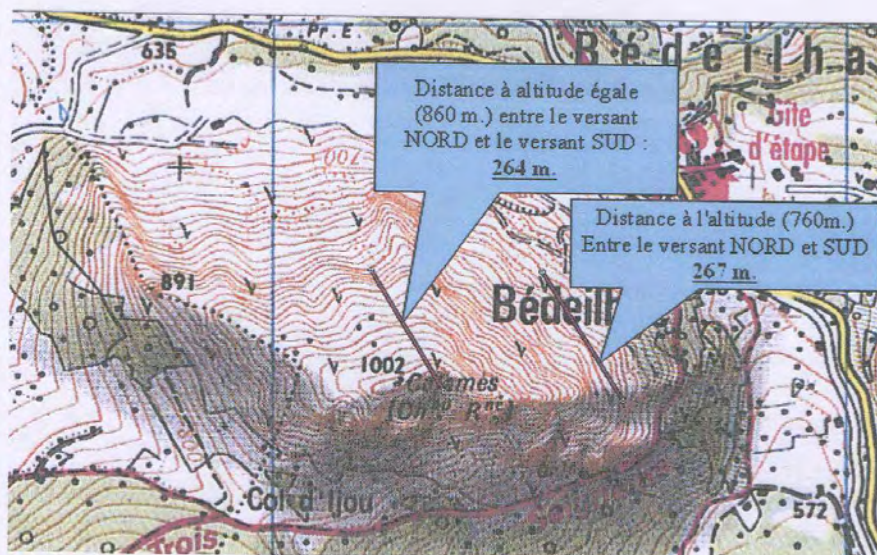
Un certain nombre d'éléments du dossier nous interpellent.

Tout d'abord, l'exploitant se garde bien de mentionner la proximité entre son exploitation et les falaises d'escalade. Il ne présente aucune vue du Calamès montrant à la fois les deux versants Nord et Sud.

Hors, c'est cette prise de vue qui est à la fois essentielle et déterminante pour comprendre, à la fois la distance géographique entre l'exploitation projetée et le site d'escalade, et, partant, l'impact de la première sur la seconde.

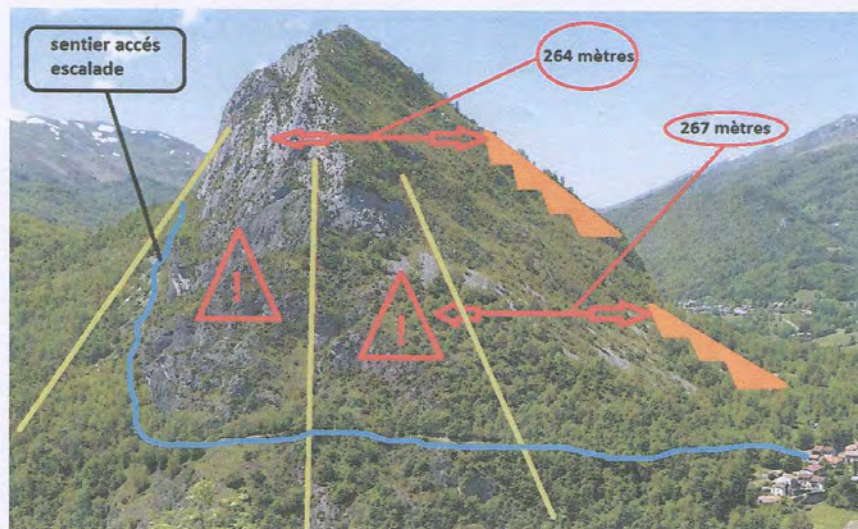
Ainsi, en effectuant une coupe horizontale, on s'aperçoit que les limites de l'exploitation sont à 264 mètres des falaises, comme le démontrent les éléments que nous reproduisons ci-après :

FIG 1. Distances entre les points hauts des coupes 1 et 3 (page 88) de l'exploitation et les falaises d'escalade, à une altitude égale.



(Carte issue d'un logiciel cartoexplorer permettant de calculer précisément la distance d'un point A à un point B sur un massif orographique)

FIG 2. Schématisation des risques induits sur le versant Sud par l'exploitation du versant Nord



On relève la faible distance de 264 mètres entre le point culminant de l'exploitation et les voies d'escalade.

➤ Ensuite, les tirs de mine du carrier vont considérablement fragiliser la roche versant SUD déjà particulièrement instable :

L'étude de dangers comprenant 42 pages comporte 3 petits paragraphes reproduits en page 371 sur l'érosion, la stabilité et la sismicité.

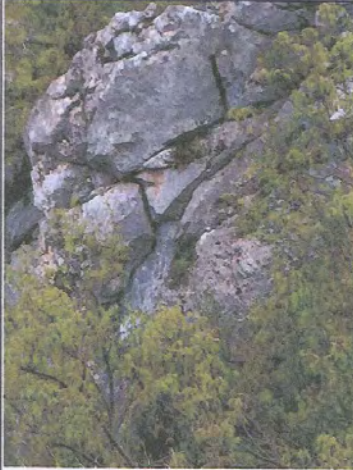
Le dossier caractérise le **versant Nord** de la manière suivante : « reliefs calcaires du secteur de la carrière, massifs, assez fracturés mais faiblement karstifiés » (...) « recouverts d'une couverture meuble peu épaisse. Les phénomènes érosifs sont donc très limités ».

Le versant SUD a, quant à lui, été complètement négligé par cette étude.

Or, et comme cela ressort tout particulièrement des photos reproduites ci-après, ce versant SUD présente des caractéristiques différentes du versant NORD.

Il n'est pas recouvert d'une « couverture meuble peu épaisse », mais au contraire se constitue essentiellement de falaises et de pentes à très forte déclivité, ce qui a pour conséquence sa soumission au phénomène érosif.

Nous reproduisons des photographies du versant SUD attestant de ce phénomène d'érosion et de l'instabilité du rocher qui en est la conséquence directe :



Caractéristique de l'instabilité de la roche versant SUD.



Roche fissurée se trouvant au sortir des grandes voies d'escalade (La tâche blanche située à gauche de l'arbuste correspond à une pierre qui s'est déchaussée naturellement).



Sommet du cirque sud constituant l'issue des grandes voies, dont l'instabilité de la roche est visible à l'œil nu (multiples blocs en équilibre).

Le château de Calamès à proximité est visible.

Or, c'est dans ce contexte d'érosion naturelle particulièrement marquée et de roche fragilisée que vont se répercuter les nombreux tirs de mine projetés par le carrier : 5 tirs par trimestre (page 76), soit sur la durée totale d'exploitation (25 ans) **500 tirs de mine**.

Se pose donc de manière évidente la question de la sécurité des usagers du site d'escalade, qui seront surexposés au risque de chutes de pierre pendant le déroulement de leur activité.

Le carrier ne conteste d'ailleurs pas les éboulements potentiels sur le seul versant NORD qu'il envisage, en indiquant en page 371 : « la stabilité du massif calcaire n'est pas remise en cause aux environs du projet en dehors des zones à très fortes pentes comme les fronts actuels qui peuvent être le siège d'éboulements localisés. » (page 371).

Or, en transposant cette analyse au versant SUD qu'il a ignoré, le risque d'éboulement se retrouve ainsi pleinement reconstitué, dans la mesure où **le versant SUD est « une zone à très fortes pentes » uniquement constitué de falaises et de pentes à fortes déclivité !!**

2-Randonnées

2. a. Covisibilité

Le GR du « Tour du Pic des Trois Seigneurs », inscrit au Plan Départemental des itinéraires de promenades et de randonnées établi par le Conseil Général de l'Ariège, offre de remarquables points de vue.

Monsieur Alain LEPLUS, Directeur de l'Office de Tourisme de Tarascon cite, dans le topo d'escalade, en parlant du calamès : « *Les randonneurs apprécieront en ligne de faite les paysages grandioses qu'offre le parcours qui confond le Tour du Massif des Trois Seigneurs et celui de la barguillère* »...

La Société DENJEAN ARIEGE GRANULATS indique, en page 290, que « *l'impact de la carrière sur les chemins de randonnées est modeste, indirect (covisibilités) et temporaire* ».

Au-delà du fait que le qualificatif de « modeste », reste éminemment subjectif, on ne peut que s'étonner de l'analyse qui en est faite, dans la mesure où il évoque seulement le sentier du « tour des trois seigneur » et omet d'évoquer celui du « tour de la barguillère » et de l'ensemble des sentiers qui parcourent le versant sud de la vallée qui sont tout aussi exposés au problème de covisibilité.

En réalité, contrairement à ce qu'indique l'exploitant dans son dossier, c'est bien l'ensemble des sentiers qui parcourent la soulane de la vallée qui sera visuellement impacté par son exploitation.



Vue depuis la soulane de la Vallée de Saurat

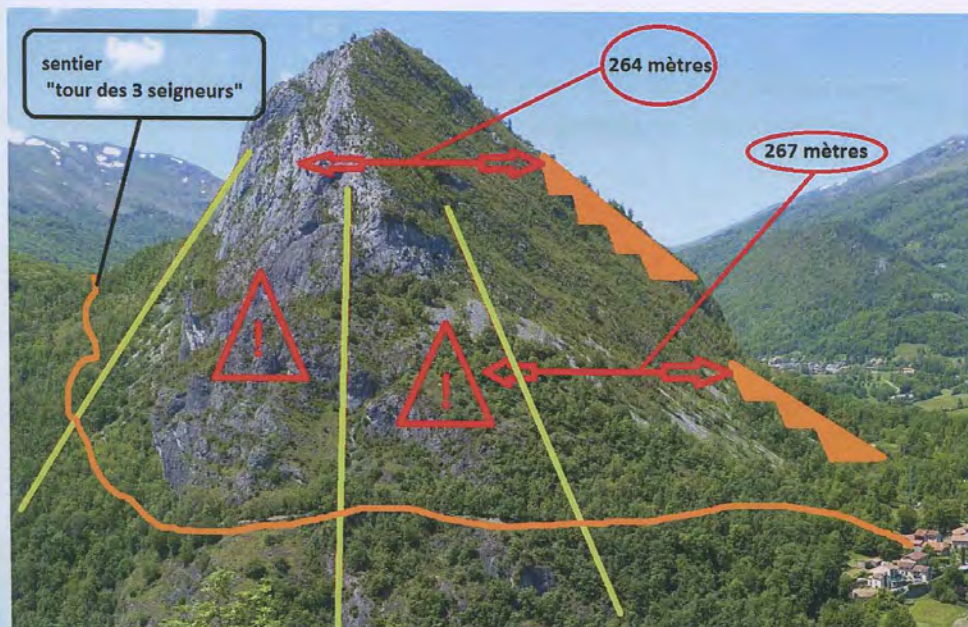
2.b. Analyse du risque

On relève une très grande proximité géographique entre la carrière et le tracé du chemin de randonnée, potentialisant les effets des risques de chutes de pierres.

Nous reproduisons la même photographie que précédemment avec cette fois la matérialisation en orange du tracé du GR du « Tour du Pic des 3 Seigneurs » se situant en contrebas des falaises d'escalade.

Nous soulignons ici que cette partie du sentier est très parcourue du fait de sa proximité au village (VTT / footing / accès au château et aux grottes / escalade / chasse / champignons).

Les chutes de pierre impactant les falaises d'escalade impacteront, par voie de conséquence, cette portion de sentier située en aval du site d'escalade, comme le démontre le schéma ci-dessous sur lequel nous nous sommes attachés à identifier les zones d'éboulements et de chutes de pierre matérialisées par 2 cônes marqués de panneaux dangers :



CONCLUSION

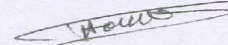
Nous pensons avoir démontré à travers cette étude la réalité et l'importance du risque induit par l'activité versant Nord sur les activités d'escalade et de randonnées se déroulant Versant SUD.

Dans ces conditions, il ne nous semble possible d'envisager que 2 hypothèses :

- Soit un abandon du projet de réouverture de la carrière pour des raisons de sécurité publique. Nous ne connaissons aucune carrière dans le département à proximité immédiate de lieux d'activité de sport nature.
- Soit la fermeture définitive du site d'escalade et du GR, ce qui serait particulièrement dommageable s'agissant d'un site contribuant à la renommée et l'attractivité de la l'Ariège.

FAIT A BEDEILHAC-AYNAT, le

Sébastien THOMAS



Diplômé d'Etat de GUIDE DE HAUTE MONTAGNE

Diplômé d'Etat de CANYON

Diplômé d'Etat ACCOMPAGNATEUR EN MOYENNE MONTAGNE

Liste des annexes :

1. Etude de développement touristique de l'escalade en Ariège, ADOC – FFME de l'Ariège, septembre 2004
2. Copie des diplômes

Annexe 4 – Contribution de Monsieur Degouge Stéphane _ Moniteur professionnel d'escalade

En tant que Moniteur Professionnel d'Escalade, je viens vous faire part de mon désaccord sur ce projet de réouverture de la carrière dans le village de Bédeilhac.

Dans le cadre de mon activité professionnel, je suis garant de la sécurité de mes stagiaires pratiquant l'escalade sur la falaise de Bédeilhac. Or, le fait d'autoriser le tir de mines pour extraire la roche risque de provoquer des fissurations sur le Calamès avec de potentiels éboulements, chute de pierres, fragilisation des ancrages de sécurité pour les grimpeurs, et à ce titre je ne peut permettre de mettre en danger mes stagiaires.

L'Ariège est réputé pour la qualité et la quantité de ses sites d'escalade et le roc de Calamès est un des sites les plus fréquentés de part la diversité de ses voies d'escalade qui attire de nombreux débutants.
Un tel projet pourrait ruiner la réputation de ce site d'escalade majeur et impacterait fortement le tourisme de cette vallée réputée belle et tranquille.

Annexe 5 – Contribution du Club Alpin Français de Toulouse

235



<http://www.clubalpintoulouse.fr>

Club Alpin Français de TOULOUSE, 3 rue de l'Orient
31000 TOULOUSE.
☎ : 05-61-63-74-42 / Fax : 05-61-63-96-60
Agrément Tourisme AG 0.75 95 0054D
Agr J.S.31 AS 848
N° SIRET : 77567131600328
N° DOSSIER PREFECTURE : W313000495
Association déclarée le 7 juin 1991.

Commissaire Enquêteur
Mairie de Bédailhac
09400 BEDEILHAC AYNAT

Contact : Christian Biard
Vice-Président aux activités
christian.biard@orange.fr
06-82-33-86-63

Copie : pref-utilite-publique@ariede.gouv.fr

Objet : Enquête publique sur le projet d'ouverture de carrière de Bédailhac

Le club alpin français de Toulouse et ses 2500 adhérents fréquentent régulièrement le site d'escalade dit de « Calamés » à Bédailhac.

De nombreuses sorties en WE et en semaine y sont organisées, ainsi que plusieurs stages annuels (y compris avec des participants étrangers) et ce à toute période de l'année, pour l'escalade et la randonnée.

Pour ex, 3 stages par an avec 14 jours* 30 participants font soit 420 nuitées et .

Ces séjours sont ainsi l'occasion de faire travailler les hébergements touristiques du secteur (gîtes de groupes à Auzat, Les Cabannes) et les commerces inhérents (supermarchés sur Tarascon par exemple).

La qualité et la diversité de ce site, avec des secteurs d'initiation, des grandes voies, la possibilité pour nos adhérents de s'entraîner à la pratique de progression en terrain d'aventure, ainsi que sa tranquillité le rendent incontournable pour nous permettre d'organiser des stages et sorties en Haute Ariège.

Il serait dommageable que le projet d'ouverture de carrière à Bédailhac avec ses incidences sur le trafic routier, le bruit, etc... perturbe la pratique des activités pour nos adhérents.

La fréquentation touristique de la région et des secteurs associés s'en verrait affectée, et la réalisation de ce projet nous contraindrait à changer de site et de vallée pour l'organisation de nos activités.

En conclusion, le CAF Toulouse, soucieux du développement raisonné des territoires en lien avec l'environnement se montre réservé sur les conséquences de ce projet.

Fait à Toulouse, le 14/11/2014.

Pour le Président

Visa du Club

CLUB ALPIN FRANÇAIS
de TOULOUSE
3, Rue de l'Orient
31000 TOULOUSE
Tél. : 05 61 63 74 42
Fax : 05 61 63 96 60

Annexe 6 – Contribution du Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon

Monsieur le Préfet,

Par la présente je tiens, au nom du syndicat professionnel que je dirige et qui regroupe 620 moniteurs diplômés d'Etat escalade et canyon en France, à témoigner de l'attachement que nous avons au site d'escalade de Calamès. Nous sommes très inquiets du projet de réouverture de la carrière de Bédeilhac à proximité immédiate. Les nuisances occasionnées entraîneraient inmanquablement une perte de qualité et donc d'intérêt de ce site d'escalade ancien et connu bien au-delà du département Ariégeois.

Il est en effet fréquenté pas de nombreux moniteurs exerçant professionnellement leurs activités d'éducateurs sportifs auprès de publics variés : enfants et adultes, débutants et confirmés, collectivités et particuliers. La falaise de Calmès est par ailleurs prisée des nombreux amateurs de ce sport en pleine expansion, dans tous les départements français. L'activité escalade, portée par les sites de pratique, portée par les professionnels que nous représentons, contribue à l'intérêt éducatif, sportif et touristique des territoires. Réouvrir la carrière de Bédeilhac, c'est faire courir le risque d'une désaffectation et d'une perte d'intérêt de ce site d'escalade, et par là-même de l'activité dans sa globalité sur ce territoire.

Enfin je souligne bien sûr l'inquiétude que nous avons des conséquences environnementales qu'un tel projet pourrait avoir sur un site naturel aussi sensible. Si l'escalade est un sport populaire et respecté, c'est aussi et surtout pour ces valeurs véhiculées, dont le respect de l'environnement n'est pas la moindre.

Par conséquent, Monsieur le Préfet, je vous demande de bien vouloir considérer notre opposition à ce projet de réouverture de la carrière de Bédeilhac, ainsi que notre motivation à soutenir les professionnels et pratiquants de l'escalade actuellement inquiets et mobilisés sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

--

Bertrand Lagrange

Directeur Technique du SNAPEC

Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon

5 rue Raoul Blanchard 38000 Grenoble

Permanences les lundi et jeudi de 10h à 13h et de 14h à 17h

09 52 78 47 44 - www.snapec.org - bureau@snapec.org

**Annexe 7 – Contribution du Club Alpin Français des Montagnards
Ariégeois**

[INTERNET] Carrière de Bédeilhac

Sujet: [INTERNET] Carrière de Bédeilhac
De : cafma 09 <cafma09@gmail.com>
Date : Thu, 20 Nov 2014 17:52:45 +0100
Pour : pref-utilite-publique@ariede.gouv.fr

identique à celle
transmise le 20/11/14
à 09h.19 (via colette
perret.antonio),

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

transmise à la mairie le
20/11/2014 à 13h.19.

Le Club Alpin Français des Montagnards Ariégeois (CAFMA) réunit plus de 400 personnes sur le département de l'Ariège qui pratiquent les activités de montagne notamment au sein de la vallée de Saurat (escalade, randonnée, ski alpinisme, VTT, .etc..).

Le Comité Directeur du club est inquiet par les désagréments que va provoquer la réouverture de la carrière de Bédeilhac et se porte solidaire des habitants de Bédeilhac et de Saurat.

Les nuisances sonores et visuelles induites par ce projet nous semblent être importantes sur les habitants et les usagers de la vallée au cours des prochaines décennies.

Nous vous faisons donc part de notre désaccord de principe avec ce projet de carrière.

Pour le Comité Directeur du CAFMA,

Le Président,

Michel ANTONIO

Dy. com. 282

Annexe 8 – Contribution du bureau des guides Ariège Pyrénées

(Figure aussi sur la fiche 21)



BUREAU DES GUIDES

Ariège - Pyrénées

PRENEZ DE LA HAUTEUR !

Ax les Thermes, le 03/10/14

Bureau des Guides des Pyrénées Ariégeoises
Gare Aval Téléporté - Camp de Granou
09110 AX-LES-THERMES
Tél: 05.61.01.90.62 / 06.84.59.20.63
www.guides-ariège.com
infos@guides-ariège.com

A l'attention
de Madame le **PRÉFET**
du département de l' Ariège
transmis pour le Commissaire Enquêteur
Monsieur **GAILLARD**

Objet : Réouverture de la carrière de Calamès

Madame le Préfet, Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le **Bureau des Guides des Pyrénées Ariégeoises** est un regroupement de professionnels de la montagne qui représente sur le territoire le Syndicat National des Guides de Haute Montagne.

Nous sommes 14 membres actifs et 6 membres renforts, nous travaillons toute l'année sur le département de l'Ariège en encadrement des activités d'alpinisme, d'escalade, de canyoning, de randonnée, de VTT, de spéléologie ...

La vallée de Saurat et le site de Calamès font partie intégrante de notre offre d'enseignement sportif, par sa situation aux portes de la vallée de l'Ariège et la qualité du patrimoine humain et naturel présent sur place.

Nous avons pris le temps de nous documenter sur le projet de réouverture et de développement de la carrière de Calamès. Et si nous sommes favorables à la création de richesse dans notre département et notamment dans nos vallées de montagne, nous ne pouvons que regretter à la fois la méthode obscure utilisée pour dissimuler le plus longtemps possible aux habitants et utilisateurs de ce site classé ce projet de réouverture ainsi que les

Annexe 9 – contribution de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – Comité régional Midi-Pyrénées



Balma, le 19 novembre 2014

A :
Mr Jean Gaillard
Commissaire enquêteur
Mairie de Bédailhac
09400 Bédailhac Aynat

Sujet : Avis d'enquête publique visant à l'autorisation de renouvellement et d'extension d'une arrière de roche massive à Bédailhac

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je profite de la période d'enquête publique pour porter à votre connaissance la position que nous portons au Comité Régional de la fédération française de la montagne et de l'escalade concernant le projet d'extension d'une carrière à Bédailhac.

Outre le fait que le projet se situe dans une zone à la diversité écologique et biologique remarquable (zone montagne, PNR, Natura 2000, Znieff, arrêté de Biotopie...), le site concerné est en tout point remarquable pour les pratiquants de notre fédération. En effet, le site de «Calamès» recèle en son sein un grand nombre de voies d'escalade, des voies équipées et entretenues par plusieurs partenaires locaux (Clubs, Comité Départemental FFME, CAF Ariège, Professionnels de l'escalade). Le projet induira des nuisances telles que la pratique de cette activité deviendra impossible sur le secteur.

L'escalade est un sport en pleine dynamique, aux portes des jeux Olympiques. Les pratiquants recherchent des espaces naturels calmes afin de profiter de la nature et de l'environnement immédiat pour pratiquer en toute sécurité. Avec près de 90.000 licenciés dont une très grande majorité de jeunes pratiquants l'escalade, notre fédération est délégataire du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports pour l'organisation de la pratique de cete activité. Récemment, une étude réalisée au plan national a permis de faire apparaître que les sites d'escalade d'Ariège étaient très fréquentés par les clubs de toute la France. Le site de Calamès arrive même dans le top 5 des 100 sites d'escalade les plus pratiqués en France, derrière des spots internationaux comme Fontainebleau ou les calanques de Marseille-Cassis.



Je sais que la conciliation de l'économie et de l'écologie dans les territoires de montagne est une interrogation récurrente dans les espaces préservés, mais à l'heure où toutes les politiques publiques sont soucieuses de la non délocalisation des emplois dans nos vallées, il m'apparaît impensable qu'un tel projet puisse voir le jour. En effet, alors qu'il est question d'employer «5 personnes du département» pour faire fonctionner la carrière (un argument économique qui peut s'entendre), de nombreux professionnels de la montagne et de l'escalade vont voir leur activité fortement impactée alors qu'ils initient chaque année des centaines d'enfants, d'adolescents et d'adultes aux joies de la verticalité sur ce site. De plus, les clubs de notre fédération ne se déplaceront plus sur place alors qu'il est actuellement très prisé, générant au passage un bon nombre de nuitées dans les gîtes environnants, sans parler des dépenses effectuées dans les commerces tout proches. Ceci participe à l'économie locale et celle-ci en sera fortement impactée.

Permettre à cette carrière de s'étendre et de fonctionner à nouveau serait un signe très fort contre le développement des activités de nature, des activités de plus en plus prisées par les touristes qui visitent l'Ariège. Pour eux, ce département est un territoire préservé, il n'est pas pensable que cette image si difficilement gagnée puisse être ternie à tout jamais par ce projet démesuré.

Monsieur le Commissaire Enquêteur, les 90.000 licenciés de notre fédération se joignent à moi pour vous demander de faire cesser ce projet et de laisser intact le site emblématique de Calamès, sans nuisance pour le paysage et les voies d'escalade qui existent.

Très cordialement,

Jean-Philippe Borges

Président

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade

Comité Régional Midi-Pyrénées

president@crmp-ffme.fr

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade - Comité Régional Midi-Pyrénées
7 rue André Citroën-31130 Balma

T:05 62 27 07 66 Web : <http://www.cmp-ffme.fr> - E-mail : contact@crmp-ffme.fr

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports - Affiliée à l'FFSC, à l'FFME et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.)
SIREN 447 610 088 - APE 926 C

Annexe 10 – Contribution de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – Comité départemental Ariège

(Figure aussi fiche 19)



A Verdun, le 24 novembre 2014

Mr Jean Gaillard
Commissaire enquêteur
Mairie de Bédeilhac
09400 Bédeilhac Aynat

Objet : Extension de la carrière de Bédeilhac.

Monsieur,

Il m'appartient de vous faire part de l'opposition très nette du Comité Départemental que je préside, au projet d'extension de la carrière de Bédeilhac.

Avant tout, je porte à votre attention que ce projet a été élaboré de manière furtive par quelques notables et entrepreneurs locaux, manifestement intéressés, sans la moindre concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par les mutations de ce site.

Or, vous devez savoir qu'une enquête de l'ADT¹ révèle que 28% des touristes (soit quasiment un tiers), viennent en Ariège pour rechercher un « décor » naturel et authentique, que 26% cherche à visiter des sites vestiges d'un patrimoine riche, et enfin que 19% cherche une activité centrée sur les sports de pleine nature.

Le site de Bédeilhac, c'est tout ça à la fois.

C'est d'abord un site, classé Natura 2000, appartenant au Parc Naturel Régional ; Il a également la particularité d'être positionné au cœur d'une vallée permettant une des rares liaisons avec la Vallée de Massat.

¹ Agence de Développement Touristique

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade; Comité Départemental de l'Ariège
23, chemin de Mounet, 09310 Verdun : 05 61 05 94 35

Web : <http://ccmp-ffme.fr> - E-mail: ffme.cd09@orange.fr

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports et le Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.)
Affiliée à l'International Federation of Sport Climbing (IFSC) et à l'International Ski Mountaineering Federation (ISMF)

SIREN 447 610 096 - APE 926 C

C'est aussi un site à proximité duquel se trouve la grotte de Bédeilhac, une des très rares grottes présentant des bas-reliefs préhistoriques, remarquable également par son histoire contemporaine et l'immensité de son porche. Elle est une des grottes les plus visitées d'Ariège.

Enfin, ce site est triplement concerné par les sports de pleine nature ;

D'une part parce qu'il est placé sur la route du Col de Port, itinéraire cyclo-sportif emblématique de nos montagnes s'il en est un ;

Ensuite parce qu'il est un point de départ ou de passage obligé pour bon nombre de randonneurs, et tout particulièrement, ceux qui parcourent le GRP² « Tour du Pic des 3 Seigneurs » ;

Enfin, parce qu'il est un site majeur pour la pratique de l'escalade en milieu naturel.

L'escalade a été identifiée par l'enquête évoquée supra, comme la troisième pratique sportive de pleine nature, derrière la randonnée justement.

En outre, c'est une pratique éminemment « nomade », qui attire en Ariège un volume non négligeable de grimpeurs exogènes, en provenance de Toulouse et, plus largement de Midi-Pyrénées, mais aussi de la moitié ouest de la France, compte tenu des facilités d'accès offertes par le réseau routier.

Il est aussi très fréquent de rencontrer sur ces parois, et tout particulièrement en semaine, des grimpeurs étrangers, espagnols régulièrement, mais britanniques très souvent, en raison de l'implantation du tour-operator Marmot Tour dans notre vallée.

D'ailleurs, les britanniques prisent tellement la pratique de l'escalade en Ariège qu'ils ont même pris la peine de réaliser un topo guide qui fait référence.

A noter, pour finir, que cette fréquentation a été confirmée par une étude FFME, identifiant le site de Calamès comme un site fédéral majeur.

Conclusion : Bien entendu, des arguments d'ordre économiques sont avancés, avec raison, en faveur de l'extension de la carrière de Bédeilhac, mais au vu des arguments et faits que je viens de vous exposer, vous conviendrez qu'au-delà des considérations strictement naturalistes ou sportives, il existe aussi de vrais arguments économiques qui vont à l'encontre de ce projet.

Une carrière d'envergure maîtrisée et circonscrite, comme cela était le cas jusqu'à présent, c'est une chose ; pas toujours facile à vivre, d'ailleurs.

Tandis qu'une carrière décomplexée et surexploitée, à l'instar du projet en cours, c'est tout autre chose ; Un énorme préjudice pour tourisme « de pleine nature », assurément.

Martial LEBOEUF
Président du Comité Départemental FFME
de l'Ariège

² Grande Randonnée de Pays

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, Comité Départemental de l'Ariège

23, chemin de Mounet, 09310 Verdun : 05 61 05 94 35

Web : <http://ccmp-ffme.fr> - E-mail: ffme.cd09@orange.fr

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports et le Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.)
Affiliée à l'International Federation of Sport Climbing (IFSC) et à l'International Ski Mountaineering Federation (ISMF)

SIREN 447 610 096 - APE 926 C

Annexe 11 – Contribution du Club Alpin Français – Comité régional Midi-Pyrénées



Annexe 379

Affilié à la Fédération des clubs alpins français
Association créée en 1874, reconnue d'utilité publique
Déclarée à la Préfecture de la Haute Garonne J.O. du 03/12/1997
Agrément Jeunesse et Sports
Siret : 44865065500013 - Ape : 926 C
Siège : 3 rue de l'Orient, 31000 TOULOUSE
Tél. : 05.61.63.74.42 - Fax : 05.61.63.96.60
E-Mail : secretariat@ffcam-mipy.fr
Site Web : <http://www.ffcam-mipv.fr/>

Commissaire Enqueteur,
Mairie de Bédailhac
09400 BEDEILHAC AYNAT

Copie : pref-utilite-publique@ariede.gouv.fr

Objet : Enquête publique sur le projet d'ouverture de carrière de Bédailhac

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le Comité Régional Midi Pyrénées de Fédération Française des clubs alpins et de montagne a tenu son assemblée générale ce dimanche 16 novembre 2014.

Les représentants des 21 clubs et de ces 6 000 adhérents se sont montrés très réservés au projet concernant l'augmentation massive de l'exploitation de la carrière de Bédailhac.

Les clubs du Comité régional fréquentent régulièrement le site d'escalade dit de « Calamés » à Bédailhac et organisent de nombreux séjours en Ariège en utilisant ce site.

Aucun chantier local qui justifierait ce besoin d'exploitation accrue de la carrière n'existe à notre connaissance. Ce projet ne nous semble guère justifié par des besoins de développement économique, alors que les séjours organisés par nos clubs sont l'occasion de faire travailler les hébergements touristiques du secteur et les commerces inhérents.

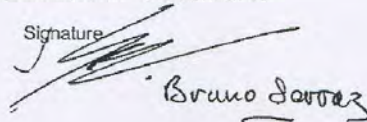
La qualité, la diversité de ce site et sa tranquillité le rendent incontournable pour nous permettre d'organiser des stages et sorties en Haute Ariège, ce qui pourrait être remis en cause par des nuisances apportées par un trafic routier accru, du bruit.

Nous sommes à la disposition du commissaire enquêteur s'il souhaite plus d'information sur nos pratiques de sports de pleine nature à Bédailhac et dans l'environnement proche et sur nos réserves quant à l'exploitation de cette réserve.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de nos sincères salutations.

Fait à Toulouse, le 17 novembre 2014

Signature


Bruno Jorroz



Fédération française des clubs alpins et de montagne - 24, avenue de Laumière - 75019 PARIS
Standard tél. 01.53.72.87.00 - fax 01.42.03.55.60 / e.mail : communication@ffcam.fr / <http://www.clubalpin.com>
Association créée en 1874, reconnue d'utilité publique - n° intra communautaire FR 62775671316
Agrément jeunesse et sports 75.S.2 - agrément tourisme AG 075 95 0054 - siret 775 671 316 00260 - ape 926 C

Annexe 12 – Contribution de monsieur Geay Gauthier, Président du club d'escalade de Tarascon

Dans le cadre de l'Enquête d'Utilité Publique, concernant une demande d'exploitation de la carrière du Calames-Bédeilhac par l'entreprise Dengean :

En tant que Président du Club d'escalade de Tarascon Sur Ariège, je suis totalement opposé à ce projet :

Le site de Calamès arrive dans le top 5 des 100 sites d'escalade les plus pratiqués en France, derrière des spots internationaux comme Fontainebleau ou les calanques de Marseille-Cassis.

Dans le dossier de demande déposé par l'entreprise Dengean, on a pas d'informations claires concernant l'effet vibratoire des tirs de mine et des risques encourus à court, moyen et long terme dans les voies d'escalades qui sont totalement à proximité. Sera t il possible de continuer à pratiquer sur ce site sans un réel danger de chutes de pierres ?

Que deviendront les nombreux professionnels de la montagne et de l'escalade qui vont voir leur activité fortement impactée ?

Que vont devenir les gîtes environnants et les commerces proches quand les grimpeurs ne pourront plus accéder à ce joyau de l'escalade ?